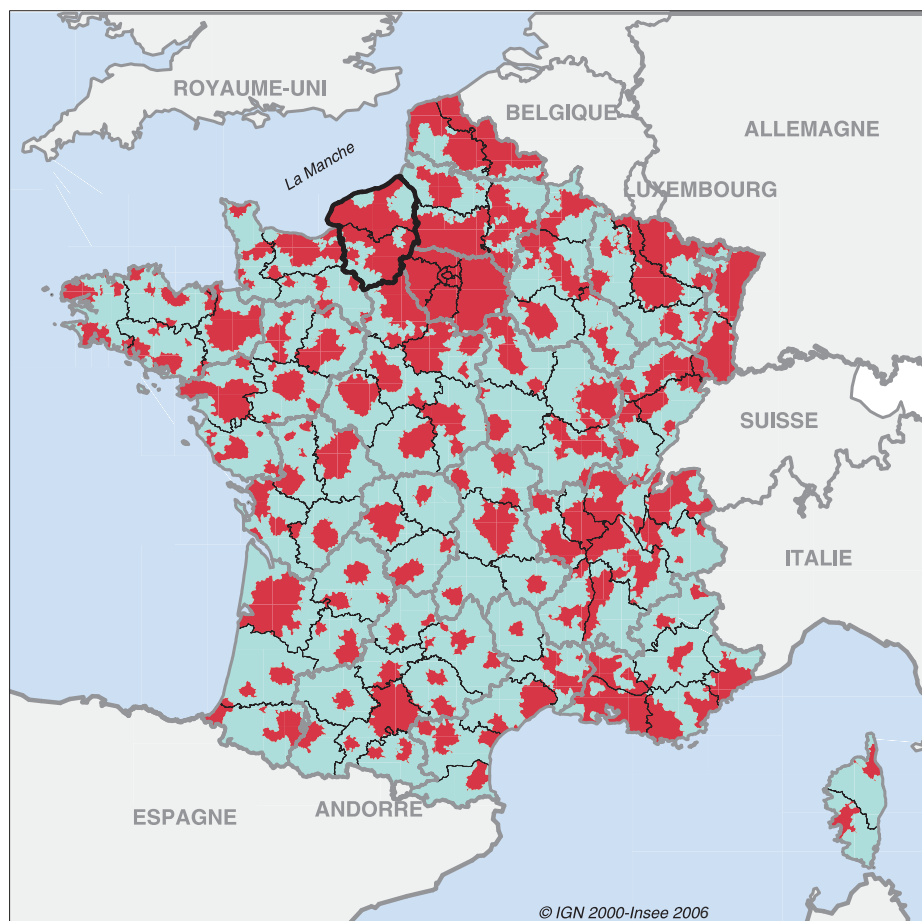


Un maillage territorial particulièrement fin

Jérôme FOLLIN

La Haute-Normandie fait partie des régions françaises les plus urbaines et surtout bénéficie d'un maillage territorial particulièrement fin. Un nombre important de pôles ruraux ou urbains de taille moyenne quadrillent bien l'espace régional, ne laissant aucun secteur géographique en situation d'éloignement important. Ces caractéristiques de l'armature urbaine régionale font que l'accès des habitants aux pôles d'équipements et de services n'est jamais vraiment difficile. L'étalement urbain, à l'œuvre depuis les années 70, s'est manifesté autour de tous les pôles urbains de la région, mais plus particulièrement autour de Rouen.

ESPACES URBAINS ET RURAUX (1) DANS LES RÉGIONS FRANÇAISES



■ Espace à dominante urbaine

■ Espace à dominante rurale

Source : INSEE

(1) voir définition p. 3

LA HAUTE-NORMANDIE, RÉGION URBAINE... ET PÉRIURBAINE

La Haute-Normandie fait incontestablement partie des régions françaises où la dominante urbaine est la plus marquée. Tout d'abord, sa densité de population est élevée : 145 habitants par km² (5ème rang des 22 régions). De même, l'espace à dominante urbaine - les principales agglomérations et leurs communes périurbaines - représente 75 % du territoire régional et 90 % de la population. Ces proportions placent également la Haute-Normandie parmi les cinq régions françaises les plus urbaines. L'écart avec les autres régions est net : dans près de trois régions sur quatre, l'espace urbain est minoritaire (en superficie) et la population correspondante est très souvent inférieure à 75 % de la population totale.

La forte représentation de l'urbain tient bien sûr à la présence de deux métropoles importantes, Rouen et Le Havre, ce qui est beaucoup pour une région de petite superficie. Mais la prédominance de l'espace à dominante urbaine découle aussi de la très forte représentation des communes qualifiées de périurbaines. Ces communes extérieures aux agglomérations, mais dont une part importante des actifs travaille en zone urbaine, concentrent le tiers des habitants et les deux tiers du territoire régional.

Le puissant mouvement de périurbanisation, à l'œuvre depuis une trentaine d'années, a modifié en profondeur les lignes de partage entre ce qu'on peut appeler les espaces urbain et rural. L'étalement urbain s'est matérialisé par l'installation massive de ménages d'actifs (le plus souvent avec enfants) ayant quitté les villes ou les banlieues pour un cadre de vie jugé plus attractif (notamment en termes de coût) dans ces communes qualifiées maintenant de périurbaines. Ce phénomène s'est accompagné d'un allongement important des navettes domicile-travail, les nouveaux « périurbains » ayant dans leur

L'ÉTALEMENT URBAIN EN HAUTE-NORMANDIE SUR PLUSIEURS DÉCENNIES

Comme dans toutes les régions françaises, l'étalement urbain (ou péri-urbanisation) est à l'œuvre en Haute-Normandie depuis au moins trois décennies. Jusqu'au début des années 70, la population a eu tendance à se concentrer, en Haute-Normandie comme ailleurs, dans les principaux pôles urbains. On a alors assisté à la forte croissance démographique des banlieues et à la stagnation voire au recul dans les zones rurales.

A l'inverse, les années 70 et 80 correspondent à un développement rapide de la périurbanisation : de nombreuses communes, rurales à l'origine, situées à proximité des grosses agglomérations (dans un rayon de 10 à 20 km environ), ont profité de l'« étalement urbain » pour enregistrer des taux de croissance démographiques souvent spectaculaires.

L'évolution du découpage des aires urbaines (1) à chaque recensement de population depuis 1968 permet d'apprécier, à définition constante, l'ampleur et l'orientation géographique de l'étalement de chacune d'entre elles.

Rouen, premier pôle régional, est l'aire urbaine qui s'est le plus « étalée » ces dernières décennies. Son extension s'est effectuée plutôt vers le nord-est jusqu'au début des années 80, plutôt au nord dans les années 80 et vers le nord-ouest dans la décennie 90, en particulier par absorption de Barentin.

Le Havre s'est étendu vers l'est jusque dans les années 70 et plutôt au nord-est ensuite. L'étalement havrais se trouve contraint par la proximité de plus petits pôles urbains comme Fécamp, Bolbec, Lillebonne, voire Gravenchon, mais aussi par sa position géographique à l'embouchure de la Seine.

L'aire urbaine d'Evreux s'est plutôt agrandie vers l'ouest mais « bute » sur le pôle rural de Conches-en-Ouche.

L'influence du pôle de Dieppe s'est plutôt développée vers le sud-ouest jusqu'en 1990 et vers le sud et l'est depuis, venant maintenant rejoindre l'aire urbaine d'Eu qui s'est étalée vers le sud-ouest.

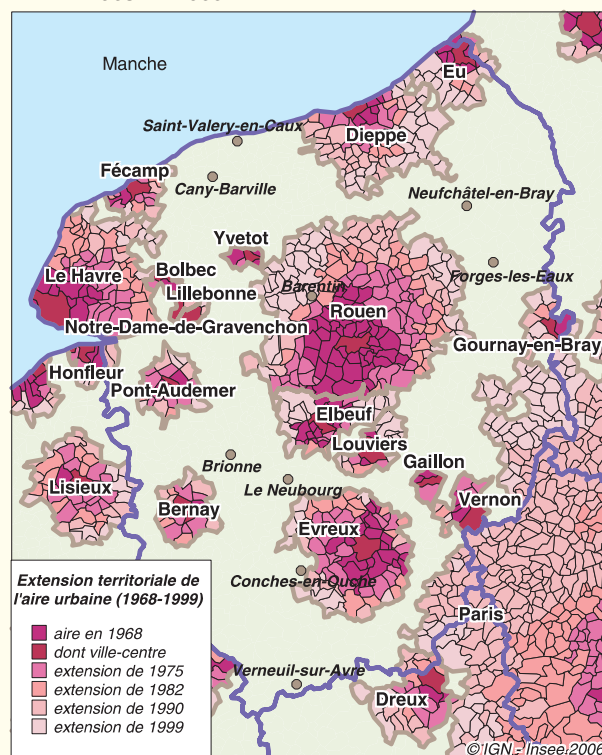
Le rayonnement géographique des pôles comme Yvetot, Fécamp, Pont-Audemer, Bernay, Gournay-en-Bray reste limité, de même que celui de Vernon qui « résiste » cependant à l'avancée francilienne.

L'extension de l'aire urbaine de Paris a été très forte dans les années 80 dans les Yvelines et le Val-d'Oise, absorbant même déjà de nombreuses communes haut-normandes, principalement dans la vallée de l'Eure. L'avancée francilienne a été plus limitée pendant la décennie 90, touchant surtout des communes du Vexin normand mais absorbant tout de même le pôle de Gisors.

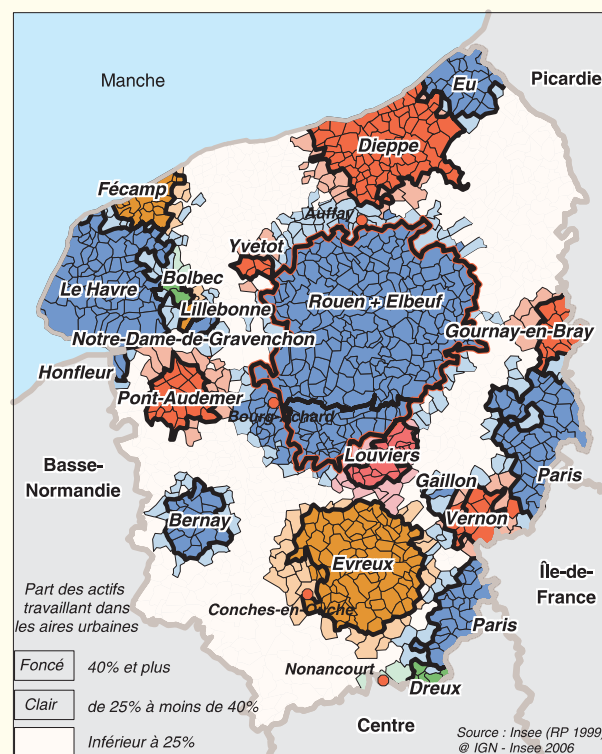
D'autres aires urbaines extérieures, Honfleur et Dreux, « mordent » sur le territoire régional mais de façon marginale. Lisieux et l'Aigle sont « aux portes » de la région.

L'étalement urbain se heurte à certaines limites pratiques, liées en particulier au temps de transport. Cependant, cet étalement devrait se poursuivre, même de façon atténuée. En l'absence d'informations plus récentes que celles de 1999 sur les déplacements domicile-travail, on peut tenter de repérer les secteurs géographiques qui étaient déjà sous forte influence urbaine en 1999, mais sans être encore inclus dans une aire urbaine (entre 25 % et 40 % des actifs des communes concernées travaillaient alors dans l'aire urbaine la plus proche). Ces « franges » constituent probablement des zones d'étalement urbain pour les années actuelles et à venir. Le nord de l'aire urbaine de Rouen (notamment Aurfay), la quasi-totalité du Roumois et l'ouest de l'aire urbaine d'Evreux, par exemple, entrent dans ce cas de figure. L'avancée francilienne semble en revanche « buter » sur les pôles de Vernon et d'Evreux.

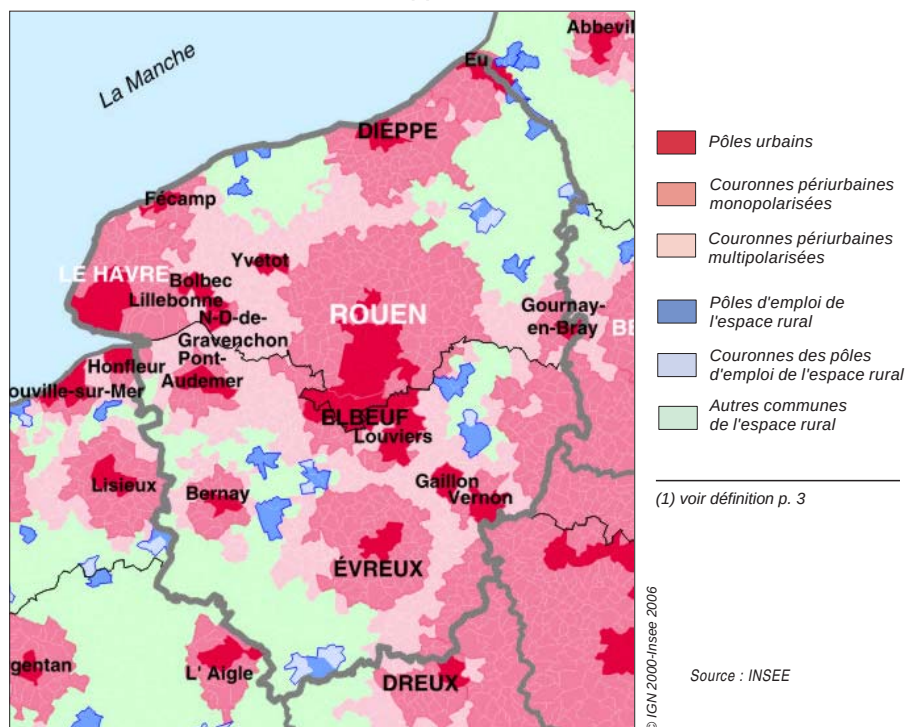
L'EXTENSION DES AIRES URBAINES ENTRE 1968 ET 1999



LES FRANGES DES AIRES URBAINES HAUT-NORMANDES EN 1999



(1) voir définitions page 3



grande majorité conservé leur emploi en milieu urbain.

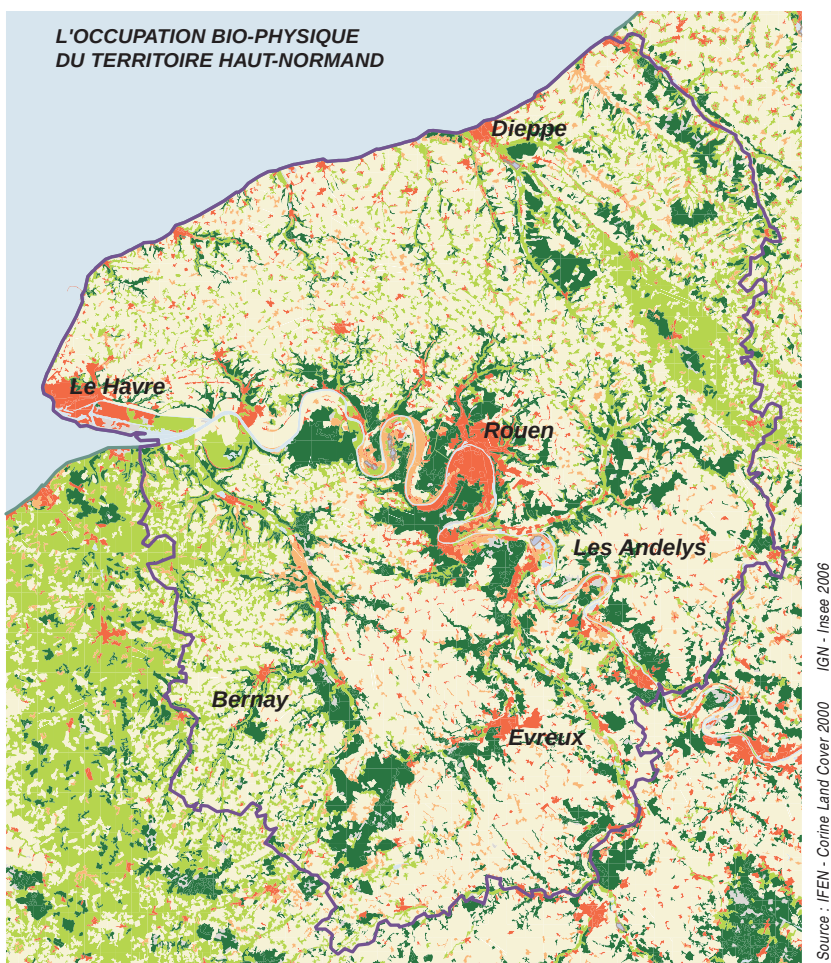
LES 3/4 DE L'ESPACE RÉGIONAL CONSACRÉS À L'AGRICULTURE

La structuration de l'espace régional peut aussi être appréhendée au regard de l'occupation bio-physique des sols. Sous cet angle, c'est près de 7 % du territoire régional qui peut être considéré comme artificialisé (zones urbanisées, industrielles ou commerciales, espaces verts artificialisés,...), pour à peine 5 % en moyenne dans les régions de province. L'essentiel du territoire est consacré à l'agriculture (74 %). Les forêts et milieux semi-naturels couvrent 18 % de l'espace et les zones humides ou surfaces en eau 1 %.

TRÈS PEU DE COMMUNES EN SITUATION D'ISOLEMENT

Grâce à de nombreuses agglomérations bien réparties sur le territoire régional, la Haute-Normandie bénéficie d'un maillage urbain particulièrement serré. Si on rapporte le nombre d'unités urbaines de plus de 10 000 habitants (15 en Haute-Normandie) à la superficie régionale, la région se situe là aussi au 5ème rang des régions de métropole. Ainsi, très peu de communes peuvent être considérées comme vraiment isolées : deux haut-normands sur trois résident à moins de 15 minutes du pôle urbain ou rural le plus proche et 98 % à moins de 30 minutes.

Dans une approche plus directe de l'accès aux équipements, le rapport national sur la structuration de l'espace rural (Insee avec la participation de l'Ifen, l'Inra et le Scea), commandé par la DATAR en 2003, a classé les régions selon le critère d'accessibilité aux services, mesurée par l'éloignement (en temps de route) des habitants par rapport à différentes catégories d'équipements : la Haute-Normandie figure dans la première moitié des régions où le niveau d'accessibilité est considéré comme favorable □



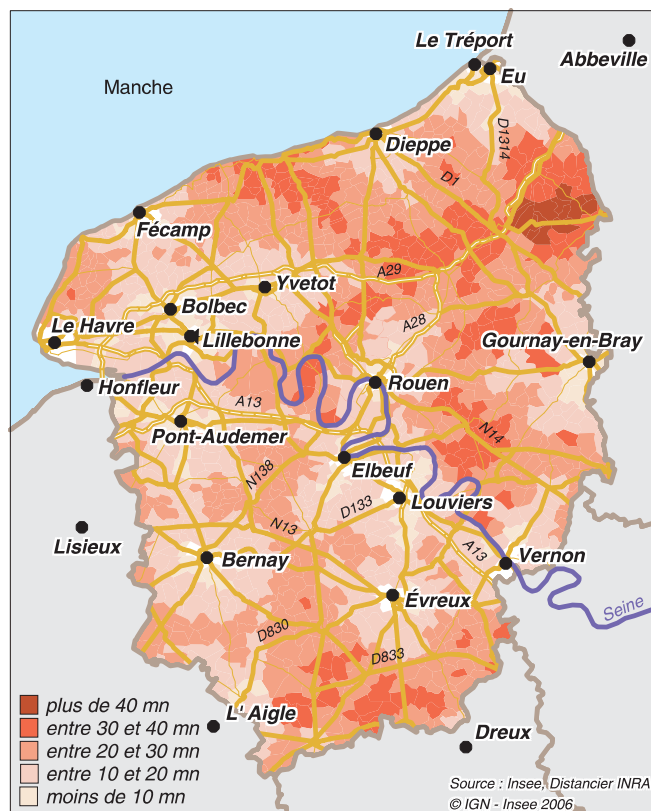
Type d'occupation du sol

- Territoires artificialisés
- Terres arables - Cultures
- Prairies

Zones agricoles hétérogènes

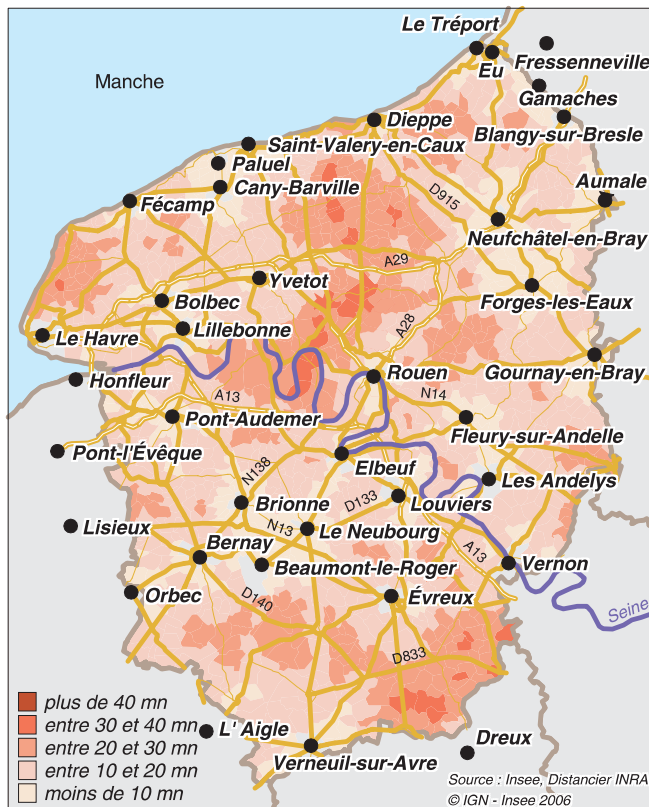
- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Zones humides - Surfaces en eau

**TEMPS D'ACCÈS*
AU PÔLE URBAIN LE PLUS PROCHE**



* estimation du temps de trajet par la route, en minutes

**TEMPS D'ACCÈS*
AU PÔLE URBAIN OU RURAL LE PLUS PROCHE**



* estimation du temps de trajet par la route, en minutes

**UNE AUTRE APPROCHE DE LA STRUCTURATION
DU TERRITOIRE : L'ARTICULATION ENTRE LES BASSINS DE VIE**

Le bassin de vie correspond en quelque sorte à la « brique de base » du découpage du territoire selon les pratiques quotidiennes des habitants : déplacements domicile-travail, fréquentation des équipements et services les plus courants. La structuration du territoire régional peut être appréhendée par les relations ou les liens de dépendance observés entre ces bassins de vie.

La dépendance est appréciée par une synthèse empirique des échanges correspondant aux navettes domicile-travail (recensement de 1999) et à la fréquentation des équipements les plus structurants : hôpital, hypermarché, laboratoire d'analyses médicales, cinéma et salle de spectacles (inventaire communal de 1998).

Le maillage fin de l'espace régional et la multitude de pôles de taille intermédiaire font que la zone d'influence directe des grands pôles urbains (Rouen, Le Havre, Evreux) apparaît géographiquement assez limitée. Il se traduit aussi par une structuration assez éclatée du territoire régional en une vingtaine de blocs.

Rouen rayonne sur une dizaine de bassins « périphériques », certains d'entre eux se trouvant également sous l'influence sensible d'autres pôles (Yerville dépend aussi d'Yvetot pour les équipements, de même qu'Auffay vis-à-vis de Dieppe, et Romilly-sur-Andelle est un peu aussi tourné vers Elbeuf).

Criquetot-l'Esneval et Saint-Romain-de-Colbosc sont complètement dans l'influence du pôle havrais, alors que Goderville dépend surtout du Havre pour l'emploi mais plutôt de Fécamp pour les équipements.

L'influence du pôle d'Evreux s'exerce directement sur 5 bassins, celui du Neubourg étant également, pour sa partie nord, tourné vers Elbeuf.

Dieppe, Yvetot, Fécamp, Bernay, Pont-Audemer et Vernon constituent les pôles intermédiaires les plus importants.

Certains bassins limitrophes apparaissent interdépendants mais sont également sous influence extérieure à la région : les bassins de la façade francilienne, notamment en vallée de l'Eure, mais aussi certains bassins limitrophes de la Picardie et de la Basse-Normandie.

Forges-les-Eaux est davantage tourné vers Gournay-en-Bray que vers Neufchâtel-en-Bray, dont le rayonnement est limité par l'influence de Dieppe et de Rouen. De la même façon, Elbeuf et Louviers ont des zones d'influence géographiquement limitées au regard de leur importance économique et démographique.

**STRUCTURATION DU TERRITOIRE :
LIENS ENTRE LES BASSINS DE VIE**

